

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures à ce concours, les exigences concernant la formation et l'expérience peuvent être modifiées.

RÉPARATEUR D'ENTRETIEN III- Compagnon en charpente

40 heures par semaine

2^e affichage

Durée de l'emploi : Permanent, temps plein

Lieu de travail : Région Chaleur

Numéro de concours : 2026DSFNE-22

Description du poste :

Il s'agit d'un travail spécialisé au niveau d'ouvrier qualifié dans un ou plusieurs métiers de la construction. Le travail consiste à assurer l'entretien et la réparation des bâtiments, des machines et de l'équipement. La personne détient un certificat d'ouvrier qualifié dans un ou plusieurs métiers et doit être en mesure de travailler au niveau d'ouvrier qualifié. Le travail ne se limite pas au métier pour lequel la personne détient un certificat. La personne peut être appelée à tenir des dossiers sur les stocks de fournitures et de matériel de construction ainsi que de fournitures et de matériel pour les réparations ou l'entretien. Les affectations de travail sont communiquées au moyen de directives orales ou écrites, ces dernières pouvant être accompagnées d'esquisses ou de tracés. Le rendement est évalué par un supérieur désigné au moyen de discussions, d'observations, d'inspections, de rapports et des résultats généraux obtenus en rapport avec la conformité aux normes établies. D'autres responsabilités connexes peuvent être assignées au besoin.

Exigences requises

- ◆ Diplôme d'études secondaires ainsi qu'une grande expérience de travail diversifiée à titre d'ouvrier qualifié dans les domaines de la construction et des métiers connexes.

Exigence particulière

- ◆ La personne doit posséder un certificat valide d'ouvrier qualifié dans le métier applicable délivré par le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick ou équivalent.
- ◆ La personne pourra être requise de se déplacer dans le territoire du DSFNE.

TRAITEMENT

Selon la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et le SFCP - section locale 1253, le taux horaire sera de 27,96\$ / heure.

ENTRÉE EN VIGUEUR : Dès que possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de motivation et une copie du certificat obtenu à la suite de cours suivis en lien avec les exigences du poste, par courriel au plus tard le **lundi 12 mai 2025 midi** en précisant le numéro du concours.

IMPORTANT : Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

Ressources humaines - secteur recrutement et rétention
District scolaire francophone Nord-Est - Centre d'appui de Tracadie
3376, rue Principale, C.P. 3668
Tracadie-Sheila (Nouveau-Brunswick) E1X 1G5
Courriel : recrutement-ne@nbed.nb.ca